

Modèle vers de la grappe (Eudémis et Cochyliis)

Le modèle de prévision du développement des vers de la grappe mis à disposition sur www.agrometeo.ch au début de la saison 2008 est basé sur les observations des vols d'Eudémis et Cochyliis réalisées dans toutes les régions de Suisse depuis 1992. Il exploite les données fournies par les stations météo du réseau pour effectuer la somme cumulée des degrés-jours au seuil de 0°C depuis le 1er janvier en utilisant pour le calcul la température maximum du jour.

Il est à noter que selon les années précoces ou tardives, le début du 1^{er} vol peut varier considérablement (somme de température inférieure pour les années tardives) ; c'est la raison pour laquelle il est difficile de déterminer les dates précises de la pose des diffuseurs et pièges. Les seuils de température ont donc été fixés en fonction des observations dans les sites les plus précoces sur lesquels ont été observées les premières captures durant la période couvrant les années 1992 à 2011. Cela peut représenter, à cette époque de l'année, une fourchette de plusieurs jours. En outre il convient encore de préciser ce qui suit :

- Le vol a rarement commencé avant le 1er avril en Valais et au Tessin
- Le vol a rarement commencé avant le 15 avril dans le reste de la Suisse Romande

Il est à remarquer que dans ce contexte, une pose hâtive des pièges et des diffuseurs n'est pas dommageable. En effet, les diffuseurs commercialisés en Suisse ont une grande réserve en phéromones, suffisante même si la période de couverture devait être très chaude du point de vue climatique.

Le modèle vers de la grappe doit être utilisé en tant qu'outil d'aide à la décision. Ces prévisions vont être améliorées en regard des expériences et observations qui seront effectuées sur le terrain durant ces prochaines années.

Contrôles et seuils de tolérance

Les contrôles au niveau des larves des vers de la grappe sont à effectuer :

- A la fin de la 1^{ère} génération au stade phénologique 71 (échelle BBCH).
- A la fin de la 2^{ème} génération au stade phénologique 77 (échelle BBCH).

Seuils de tolérance recommandés (pourcentage de grappes atteintes) :

| | En confusion | Hors confusion | Interprétation des résultats |
|--------------------------------|---------------|----------------|--------------------------------------------------------------------|
| En 1 ^{ère} génération | Inférieur 5% | Inférieur 20% | Aucune risque ; pas de traitement nécessaire |
| | 5-10% | | Traitement éventuel en 2 ^{ème} génération |
| | Supérieur 10% | | Lutte préventive en 2 ^{ème} génération |
| | 20-40% | 20-40% | Intervention éventuelle en 1 ^{ère} génération |
| | Supérieur 40% | Supérieur 40% | Traitement curatif en 1 ^{ère} génération |
| En 2 ^{ème} génération | Inférieur 2% | Inférieur 5% | Aucune risque ; pas de traitement préconisé |
| | 2-10% | | Lutte préventive en 1 ^{ère} génération la saison suivante |
| | | 5-10% | Intervention éventuelle en 2 ^{ème} génération |
| | Supérieur 10% | Supérieur 10% | Traitement curatif en 2 ^{ème} génération |